



MUNICIPALITÉ
Saint-Valérien-de-Milton

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION

ADOPTION DE RÈGLEMENT 216-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-154 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par la soussignée, que lors de la séance régulière tenue le 10 décembre 2024, le conseil a adopté le règlement suivant :

Règlement numéro 216-2024 modifiant le règlement numéro 2018-154 sur la gestion contractuelle

Ce règlement est disponible au bureau de la soussignée, situé au 960 chemin Milton à Saint-Valérien-de-Milton aux jours et heures d'ouverture du bureau municipal, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Le présent règlement entre en vigueur selon la loi.

Donné à Saint-Valérien-de-Milton, ce 12^e jour du mois de décembre 2024.


Caroline Lamothe
Directrice générale et Greffière-trésorière